



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Les objectifs du PADD



Houlgate ... charme discret d'une commune patrimoniale et familiale à dynamiser.

- A. Une commune patrimoniale dotée de paysages urbains et naturels à protéger et à mettre en valeur*
- B. Une commune familiale et résidentielle où il doit faire bon vivre à l'année*
- C. Une commune qui se veut active et dynamique, dotée d'atouts à conforter*
- D. Une commune respectueuse du cadre de vie et de l'environnement*

A

Une commune patrimoniale dotée de paysages urbains et naturels à protéger et à mettre en valeur



- Bâti balnéaire à mettre en valeur, dont les propriétés remarquables
- Protection des abords des Monuments Historiques assurant une cohérence du bâti futur : Grand Hôtel Porche de l'ancienne église - château de Beuzeval
- Site classé : Le Moulin Landry
- Vers un futur Site Patrimonial Remarquable dont les limites sont à définir

- Coteaux à enjeux paysagers
- Vues remarquables à préserver
- Entrées de ville

- Zones naturelles à vocation de détente et de loisirs
- Éléments boisés à préserver

Ce premier axe se décline en trois engagements :

- La valorisation du patrimoine bâti,
- L'intégration du bâti dans le paysage,
- La protection du patrimoine naturel.

O r i e n t a t i o n 1 : U n e s t a t i o n b a l n é a i r e a u p a t r i m o i n e b â t i r a y o n n a n t

- ⇒ Identification du patrimoine au titre du L.151-19 du CU
- ⇒ Périmètres MH + sites classés
- ⇒ Mise en place future d'un SPR

O r i e n t a t i o n 2 : U n e m i s e e n s c è n e d e s p a y s a g e s h o u l g a t a i s

- ⇒ Limiter l'urbanisation des collines boisées et préserver la trame paysagère arborée
- ⇒ Protéger les perspectives vers la place
- ⇒ Qualifier les entrées de ville

O r i e n t a t i o n 3 : U n p a t r i m o i n e n a t u r e l à v a l o r i s e r

B

Une commune familiale et résidentielle où il doit faire bon vivre à l'année

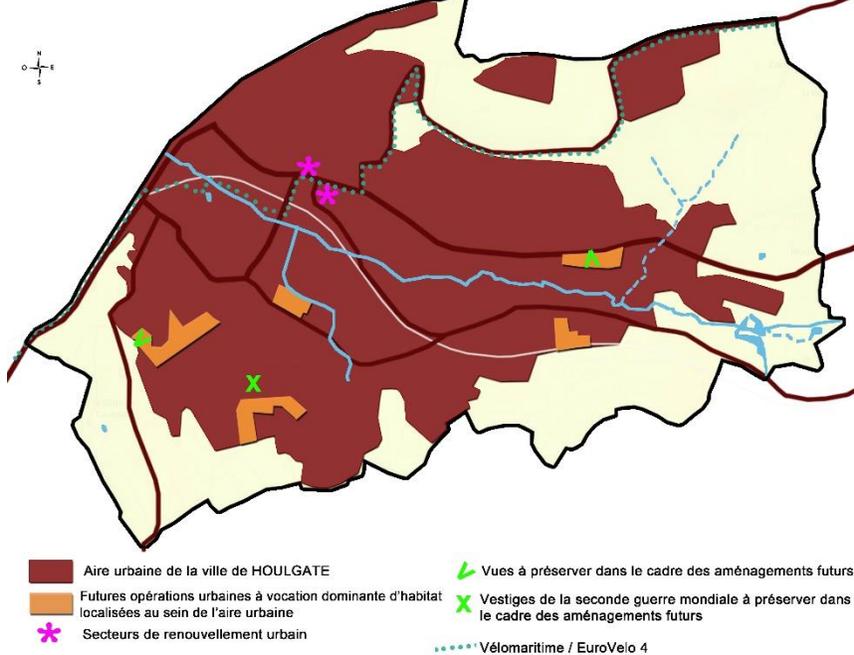
L'ambition de la ville de HOULGATE est de répondre aux besoins en logements pour une population résidente à l'année, en assurant :

- Une mixité et une diversité de l'habitat,
- Une structure paysagère forte dans les futurs quartiers
- Un équilibre entre le renouvellement urbain et l'extension urbaine maîtrisée.

**O r i e n t a t i o n 1 : V e r s
u n e m i x i t é
i n t e r g é n é r a t i o n n e l l e e t
u n e d i v e r s i t é d e
l ' h a b i t a t**

- ⇒ Mixité sociale renforcée ;
- ⇒ formes urbaines diversifiées
- ⇒ Dépasser le seuil des 2000 habitants à l'horizon 2040
- ⇒ Des besoins globaux en logements de 365 logements

Une commune familiale et résidentielle où il doit faire bon vivre à l'année



**O r i e n t a t i o n 2 : R e n f o r c e r
l a s t r u c t u r e p a y s a g è r e d e s
q u a r t i e r s**

- ⇒ Trame végétale pour les futures opérations urbaines
- ⇒ Mesures de protection et de valorisation des espaces verts et parcs existants

**O r i e n t a t i o n 3 : U n
é q u i l i b r e e n t r e l e
r e n o u v e l l e m e n t u r b a i n e t
l e s e x t e n s i o n s u r b a i n e s ,
g a r a n t d e s o b j e c t i f s
p a t r i m o n i a u x e t f a m i l i a u x**

- ⇒ Le projet de PLU limitera la consommation d'espaces pour les deux prochaines décennies à 9 ha pour la ville de HOULGATE et à 2,4 ha pour la Région.
- ⇒ Près de la moitié des besoins en logements seront produits dans l'enveloppe urbaine existante – l'autre moitié en extension de l'urbanisation communale.
- ⇒ Les espaces libres seront investis – des opérations de renouvellement urbain seront entreprises (îlot bâti autour de la mairie et de l'Office de Tourisme)
- ⇒ Des densités propres à chaque secteur ;
- ⇒ Intégration des opérations futures dans le tissu existant (liens avec l'environnement pour le maillage des voies, des cheminements, des gabarits et des densités).



Une commune qui se veut active et dynamique, dotée d'atouts à conforter



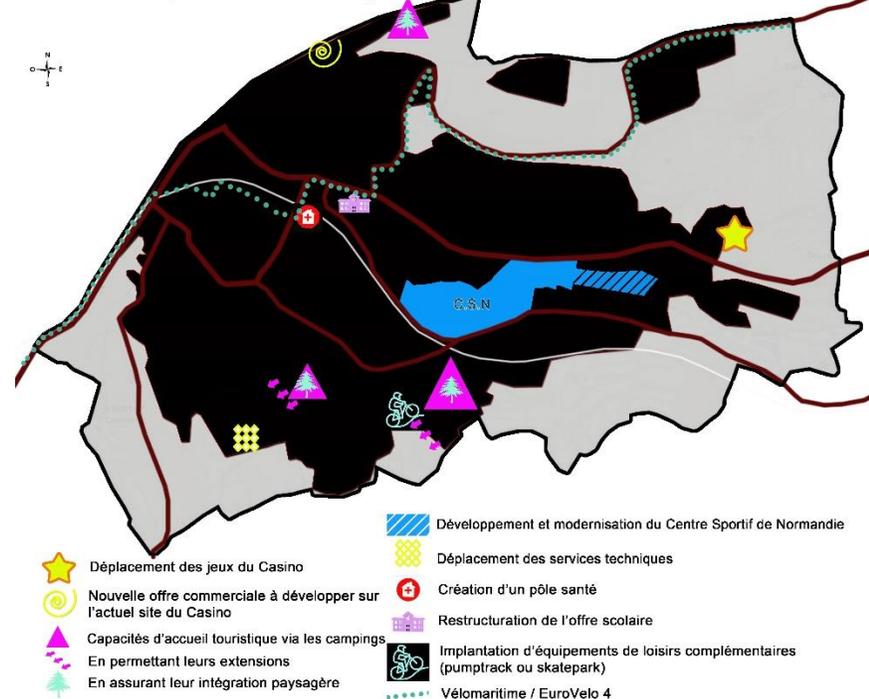
O r i e n t a t i o n 1 : U n e p r i o r i t é à l ' a t t r a c t i v i t é , a u d y n a m i s m e e t à l ' e m p l o i

- ⇒ Rôle de station familiale, touristique et sportive à conforter et à dynamiser – mettre en place les actions permettant de faire « briller la perle de la côte fleurie » encore davantage
- ⇒ Un projet majeur : le déplacement des jeux du Casino.
- ⇒ conforter et renforcer les infrastructures d'accueil (extension du camping La Vallée ou encore le réaménagement du Camping de la Plage) pour renforcer l'offre touristique communale.
- ⇒ conforter l'offre commerciale. La poursuite des aménagements urbains et des axes structurants va dans ce sens, tout comme la mise en œuvre de l'étude de circulation et de stationnement réalisée en 2021.

O r i e n t a t i o n 2 : D e s é q u i p e m e n t s m o d e r n e s p o u r u n e a t t r a c t i v i t é r é s i d e n t i e l l e r e n f o r c é e

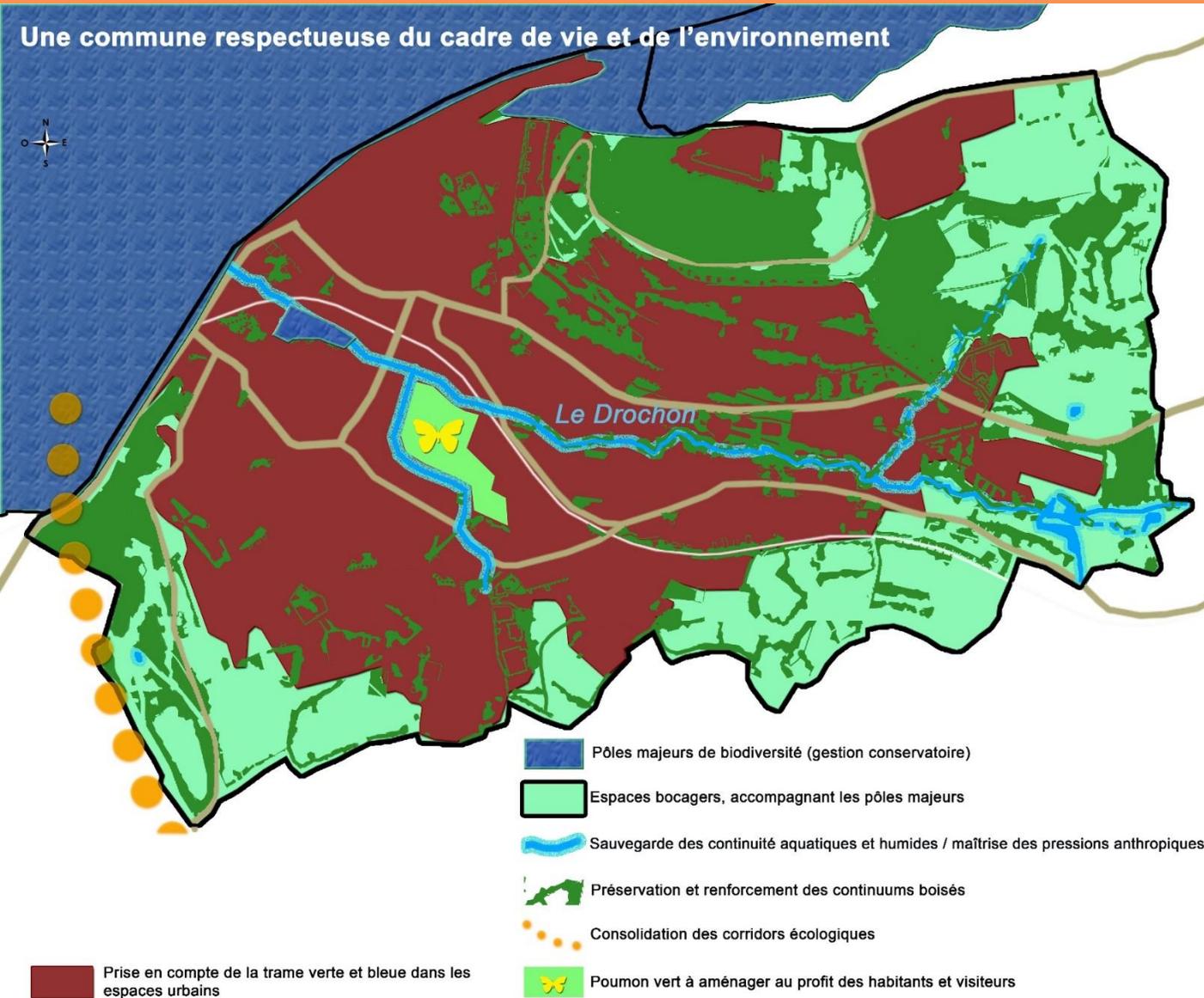
- ⇒ conforter son équipement sportif structurant, qu'est le Centre Sportif de Normandie. Le PLU devra assurer à cet équipement régional la possibilité d'évoluer et de se moderniser
- ⇒ La commune projette également :
 - L'implantation d'un pôle santé en lieu et place du terrain de pétanque,
 - La réfection programmée du réseau viaire,
 - La rénovation des postes de secours et des sanitaires de la plage,
 - L'implantation d'équipements de loisirs complémentaires comme un pumtracks ou un skatepark,
 - Le déplacement des jeux du casino,
 - La restructuration du pôle scolaire (avec le transfert de la cantine sur le site principal),
 - Le regroupement des services municipaux (via le déplacement des services techniques),
 - L'implantation d'une maison des services, etc...

Une commune qui se veut active et dynamique, dotée d'atouts à conforter



D

Une commune respectueuse du cadre de vie et de l'environnement



Orientation 1 : Vers une économie et une valorisation des ressources

Dans l'optique de répondre à l'objectif d'économie et de valorisation des ressources, le PLU aborde les thématiques relatives à la gestion de l'eau, de l'air, la lutte contre le bruit, une politique durable de gestion des déchets et une gestion économe de l'énergie.

Orientation 2 : Identification, caractérisation et préservation de la trame verte et bleue, avec notamment la mise en place d'un futur Espace Naturel Sensible

La commune de HOULGATE souhaite protéger durablement les espaces naturels et garantir le maintien de leur richesse biologique, à long terme:

- En préservant les cœurs de nature (cours d'eau, ripisylve, boisements, haies bocagères de qualité, zones humides identifiées, etc...);
- En permettant la circulation de la faune par le maintien des corridors biologiques.

La trame verte et bleue doit également être intégrée à l'échelle du projet urbain ou de l'espace urbanisé.

L'objectif est de promouvoir un aménagement qui favorise :

- une insertion paysagère de qualité : coupures d'urbanisation et cônes de vue en articulation avec la trame verte et bleue globale ;
- une bonne gestion de l'eau : un cours d'eau peut être inséré dans un projet, dès lors que la gestion de ses abords et la maîtrise des intrants est assurée, de même qu'une bonne gestion des eaux pluviales (infiltrations etc..) ;
- une trame verte urbaine qui se déploie sur les espaces publics et/ou privés avec une gestion des espèces appropriées.

Ces objectifs de préservation et de conservation de la biodiversité communale seront mis en œuvre tout en répondant aux besoins de développement socioéconomique du territoire.

Débats et discussions autour de ces orientations

